



Extrait du registre des décisions

Bureau du 02 mai 2019

n° 063-19

Objet : *RS - Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour le projet de généralisation de l'accès au système d'information pour les agents de Grand Chambéry non informatisés*

- date de convocation le 26 avril 2019
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi deux mai à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 31

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	
Bassens	Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Alexandra Turnar
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Christiane Boisselon
La Ravoire	Marc Chauvin
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Roचाix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Jean-Luc Berthalay à Damien Regairaz - de Aloïs Chassot à Xavier Dullin - de Christian Gogny à Jean-Marc Léoutre - de Pierre Hemar à Marc Chauvin - de Sylvie Koska à Driss Bourida

• conseillers excusés : 16

Jean-Pierre Beguin - Luc Berthoud - François Blanc - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Jean-Benoît Cerino - Catherine Chappuis - Albert Darvey - Jérôme Esquevin - Maryse Fabre - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Benoît Perrotton - Florence Vallin-Balas - Sylvie Vuillermet

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 02 mai 2019

délibération n° 063-19

objet **RS - Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour le projet de généralisation de l'accès au système d'information pour les agents de Grand Chambéry non informatisés**

Aloïs Chassot, conseiller délégué chargé de l'économie numérique et du territoire connecté, rappelle que Grand Chambéry vise à promouvoir un accès généralisé au système d'information pour tous les agents non informatisés de la collectivité.

Il s'agit de garantir la diffusion d'informations à l'ensemble des agents, en favorisant l'utilisation des outils de communication modernes, ainsi qu'un accès sous forme dématérialisée aux procédures des ressources humaines.

Afin de soutenir l'investissement public local, le Gouvernement souhaite pérenniser la mobilisation de crédits supplémentaires dédiés au financement de projets portés par les communes et intercommunalités.

Le projet de généralisation de l'accès au système d'information par tous les agents serait éligible à ce financement, notamment au titre du développement du numérique dans les collectivités.

Il est donc proposé de solliciter l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour l'attribution d'une subvention en vue de la réalisation de cette opération dont le coût total est estimé à 46 000 € TTC.

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau les demandes de subventions,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : sollicite de l'Etat les subventions les plus élevées possible dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), au titre de l'accès généralisé au système d'information pour tous les agents non informatisés de la collectivité,

Article 2 : sollicite tout type de financement auquel le projet serait éligible,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer les documents à intervenir,

Article 4 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 063-19

Objet de l'acte : RS - Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour le projet de généralisation de l'accès au système d'information pour les agents de Grand Chambéry non informatisés

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 5 - Autres (Coopération décentralisée, syndicats...)

Date de l'acte : 02 mai 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190502-lmc1H22026H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22026H1

Date de transmission en Préfecture : 13 mai 2019

Date de réception en Préfecture : 13 mai 2019